

Bourse de thèse co-financée par l'INRA et la région Bourgogne pour une durée de 3 ans, à partir de la rentrée 2014, sur le thème des "interactions spatiales et énergie".

Le résumé du projet est le suivant: *Dans un contexte de superposition des différents acteurs économiques, ce projet de thèse vise à évaluer les conséquences des modifications de l'architecture fiscale territoriale en matière de ressources énergétiques. En effet, deux mécanismes s'opposent a priori : alors que la transition énergétique se définit de plus en plus au niveau européen, les acteurs de sa mise en oeuvre sont de plus en plus décentralisés et proches des consommateurs. Il s'agit alors de déterminer l'architecture fiscale territoriale optimale : quel échelon doit taxer quelles ressources énergétiques afin de limiter les distorsions fiscales, tout en assurant une utilisation durable de l'énergie ?*

D'un point de vue théorique, le travail contribuera à la littérature naissante sur le fédéralisme environnemental qui ne comporte pas à l'heure actuelle de travaux sur le fédéralisme fiscal énergétique optimal. D'un point de vue empirique et en mobilisant notamment les techniques de l'économétrie spatiale, le travail visera à évaluer l'ampleur des comportements stratégiques entre les Etats quand ils choisissent leur politique fiscale en matière énergétique et la façon dont ces comportements diffèrent selon les instruments fiscaux.

Le doctorant sera localisé au CESAER, à Dijon. Son travail de thèse pourrait bénéficier durant la première moitié de la thèse des activités des membres d'un projet financé par le Conseil Français de l'Energie sur la thématique "Fiscalité énergétique, territoires et fédéralisme fiscal".

Les candidat(e)s doivent avoir obtenu un Master en économie et bénéficier de compétences approfondies en théorie microéconomique, en économétrie et en économie publique ou économie de l'environnement. Les candidatures doivent comprendre un CV, une lettre de motivation ainsi qu'un relevé des notes de Master, et sont à adresser avant le vendredi 5 septembre 2014 à midi à breuille@diyon.inra.fr (CESAER, INRA Dijon) et jlegallo@univ-fcomte.fr (CRESE, Université de Franche-Comté).